

Election Présidentielle 2022

Unis contre la crise humanitaire dans les EHPAD

*« Le consentement éclairé des résidents doit être obligatoire pour les mesures de privation de liberté »
« J'ai peur de laisser ma mère plus de 3 jours sans visite »
« Je ne veux pas finir ma vie en EHPAD comme mon père »*

Deux rapports, en 2018 puis en 2019, ont pointé la situation préoccupante des EHPAD et en particulier la pénurie de personnel soignant avec ses conséquences sur la prise en charge des résidents.

La crise du coronavirus a été révélatrice d'une crise encore plus profonde dans les EHPAD, confirmée en 2021 par le rapport du Défenseur des Droits.

Le projet de loi « Grand Age » qui devait apporter des réponses, des solutions et un financement à nos aînés a malheureusement été abandonné, sans aucune explication, en octobre 2021.

Nous sommes plusieurs associations et de collectifs à avoir décidé d'unir nos forces pour interpeller les candidats à l'élection présidentielle. Nous demandons :

- La remise en route immédiate d'une loi « grand âge », indispensable pour apporter de façon pérenne des réponses, des solutions et un financement pour nos aînés
- L'augmentation du nombre de personnels soignants, correctement formés et payés
- Un statut pour le résident, citoyen et humain à part entière, donnant son consentement éclairé pour les décisions importantes (vaccination, privation de liberté, etc.)
- La reconnaissance de la chambre du résident comme étant son domicile privé
- Un statut des aidants principaux et des bénévoles qui ont une grande place en EHPAD
- La suppression ou la modification du « pouvoir de police » des directions qui a conduit à des privations de liberté inacceptables
- La reconnaissance du Conseil de la Vie Sociale (CVS), élément de démocratie participative qui croise le regard des résidents, des familles et des personnels
- La modification du contrat de séjour de façon à garantir les conditions de la prise en charge
- La transparence sur la totalité des éléments de financements publics des EHPAD qui doivent être accessibles pour tous
- La création d'une instance indépendante pour la gestion des litiges entre les directions et les résidents et leurs familles

Nous sommes tous concernés :

« Tôt ou tard, d'une façon ou d'une autre, nous pouvons être concernés par la vie en EHPAD. Avant, pendant, après, de l'intérieur de l'EHPAD ou de l'extérieur, nous pouvons tous agir »

Vous avez un proche en EHPAD ou vous êtes aidant principal, soignant, bénévole, aide à domicile. Vous connaissez, ou vous êtes responsable ou membre d'une association, d'un collectif, d'une fédération dont l'activité touche le « Grand Age ».

Regroupons-nous pour partager nos revendications, nous serons plus nombreux et plus forts.

Envoyez-nous un mail à postmaster@TouchePasMesVieux.fr

site : <http://TouchePasMesVieux.fr>

Facebook : [TouchePasMesVieux++](#)

Twitter : @TchPasMesVieux